



REVUE DE PRESSE

Lundi 17 juin 2019



Baccalauréat, époux Balkany et Solidays

Aujourd'hui

Education. Début des épreuves écrites du baccalauréat (Photo AFP).

Diplomatie. Emmanuel Macron reçoit à l'Élysée Volodymyr Zelensky, le président ukrainien.

Football. Nigeria-France, ultime match de poule de la Coupe du monde féminine, à Rennes.



Demain

Cérémonie. Emmanuel Macron préside le 79^e anniversaire de



l'appel du 18 juin, à Suresnes.

Politique. Edouard Philippe présente le projet de réforme de l'assurance chômage.

États-Unis. Donald Trump annonce sa candidature pour un second mandat à la tête du pays.

Mercredi

Justice. Fin du procès des époux Balkany (Photo AFP) pour fraude fiscale et blanchiment de fraude. Jugement du tribunal de Paris

dans l'affaire du versement de la cagnotte de soutien à l'ancien boxeur Christophe Dettinger. Décision de la Cour de cassation concernant la validité de l'enquête dans l'affaire de la sextape de Valbuena.

Judi

Europe. Le président Emmanuel Macron se rend à Bruxelles pour le Conseil européen où le successeur de Jean-Claude Juncker

sera désigné.

Immigration. Journée mondiale des réfugiés.

Vendredi

Culture. Début du festival de musique des Solidays à Paris (Photo AFP).

Football. Match d'ouverture de la CAN-2019 au Caire opposant le Zimbabwe à l'Égypte.



L'infographie

Les Français accros aux écrans y compris à table

37% utilisent les écrans lors du dîner



49% des 18-34 ans



Conséquences des écrans à table :

92%



une rupture du lien / de la convivialité

97%

des Français possèdent un smartphone au sein du foyer



59% des 18-24 ans ont du mal à se passer de leur téléphone



83%

un frein qui empêche d'apprécier le repas



Charente: le bac de 15 à 64 ans

■ Alors que certains profs sont en grève, le bac débute ce matin avec la philo pour 3270 Charentais

■ Dont Lisa, la plus jeune, et Evelyne, doyenne de l'académie

■ Rencontre.

Lénaëlle SIMON
l.simon@charentelibre.fr

A 15 ans, Lisa Heuberger, de Vœuil-et-Giget, en terminale scientifique à Saint-Paul à Angoulême, est la plus jeune candidate au bac de Charente. Et à quelques semaines près, elle a failli être la benjamine de l'académie. Un record qui fait la fierté de sa maman mais qui, à l'heure d'attaquer ce matin la philo, laisse presque de marbre cette jeune fille sereine, mélange de cultures et de langues. Née à New Delhi, un papa français, une maman chinoise professeure de japonais et d'anglais, et sept ans justement passés en Chine.

Pas de classe mais des après-midi à jouer avec les petits voisins américains (à apprendre l'anglais l'air de rien) et l'école à la maison à raison de deux heures et demie par jour. Suffisant pour ingurgiter les programmes, si bien qu'au retour de la famille en Charente, en 2015, Lisa



À Vœuil-et-Giget, Lisa Heuberger, 15 ans, la plus jeune candidate de la Charente, s'est préparé un planning écrit et minuté pour baliser tout le programme. Photo Quentin Petit

»
Je ne me sens pas en décalage. J'ai réussi à me faire des amis.

est directement entrée en quatrième à 11 ans, avec deux ans d'avance. Son frère a carrément intégré le CE1 à seulement 4 ans!

«Je ne me sens pas en décalage, j'ai réussi à me faire des amis et j'étais contente de retourner à l'école car en Chine, j'étais toute seule», apprécie l'adolescente, qui a déjà l'élocution d'une jeune femme. Bilingue en anglais, elle parle aussi chinois et allemand. Avec 14,9 de moyenne générale, 15, 16 et 18 aux épreuves anticipées l'an passé, Lisa fait partie de ces élèves pour qui la seule interrogation est de savoir quelle sera la couleur de la médaille. «J'ai bien travaillé toute l'année. Pendant mes révisions, j'ai beaucoup mis l'accent sur les maths, les sciences et la philo car c'est la première épreuve et j'ai envie d'être en confiance. Sans tra-

vailer trop, je devrais avoir une mention bien. En poussant un peu, je pense que je peux avoir très bien.» Ses révisions sont planifiées au cordeau mais sans stress. «J'aime bien m'organiser toute seule comme quand j'étais petite. Je n'aime pas avoir quelqu'un pour me dire quoi faire. Je me lève vers 9h30, je fais des maths et des matières scientifiques. Puis jusqu'à 18h, je révise l'histoire et la philo.»

«Mange ton bac!»

«Pas beaucoup» aux yeux de sa maman, qui imagine que «les autres lycéens de terminale doivent être à fond». «Le soir, elle regarde le foot à la télé ou des films américains. Mais ce n'est pas grave, le plus important, c'est qu'elle apprend avec plaisir et qu'elle soit autonome.» En septembre, elle intégrera la très exigeante première année de médecine à La Couronne. Objectif: chirurgien, à moins qu'elle ne change d'avis pour devenir pilote. «Comme je suis jeune, je me dis que je pourrai redoubler.» Quand elle ne bachote pas, elle fait du tennis ou joue du Schubert au piano avec autant de dextérité que

devant un objectif photo, elle qui, enfant, était mannequin pour des marques de vêtements. Avec sa sœur Anaïs, 12 ans, avec qui elle ne parle qu'en anglais, elle enregistre des reprises de chansons

dans leur petit studio, improvisé dans sa chambre. Sur les murs, des mots d'encouragement de sa famille et d'une copine: «Mange ton bac comme ton petit-déjeuner.» Comme une formalité.

Réforme du bac: grève des profs pour dénoncer «un mépris de la profession»

À l'appel d'une intersyndicale opposée à la réforme du bac, des enseignants feront la grève de la surveillance ce lundi à l'heure du premier jour des épreuves écrites du bac, épreuve de philo mais aussi français pour les élèves de première. «Il n'est pas question d'empêcher la tenue des examens et nous ne tiendrons pas de piquets de grève devant les établissements», préviennent d'emblée Christelle Fontaine et Alain Héraud, respectivement secrétaire départementale Snes-Fsu et secrétaire académique Snes-Fsu. Comme leur collègue, Philippe Dauriac (CGT Éducation), ils expliquent que «l'action engagée est de la seule responsabilité du ministre Jean-Michel Blanquer qui n'a pas voulu négocier.»

«La grève est un appel de plus au ministre et à l'institution.» Les enseignants rappellent que «cela fait plusieurs mois déjà que nous contestons les réformes portées par le ministre et le gouvernement dans son entier, sans réponse aucune de leur part». Ils ajoutent: «C'est inédit. On fait face à un autoritarisme insupportable avec même des intimidations, un mépris de la profession. Les programmes ont été écrits en toute hâte, dans la précipitation. Sur le fond, et c'est plus grave encore, on avance vers une logique de concurrence avec des établissements qui seront valorisés. On va accentuer les déterminismes sociaux et fragiliser les moins favorisés.» La grève pourrait durer.

F. B.

Le chiffre

3270 élèves sont inscrits au bac cette année en Charente (1765 en bac général, 609 en bac techno, 896 en bac pro). Les épreuves écrites se terminent le 24 juin, les oraux le 28 juin. Les résultats seront affichés le 5 juillet dès 8h dans les centres d'examens, et en ligne dès 9h.

Deuxième tentative à 64 ans

À l'autre extrémité de l'échelle des records, Evelyne Chouzier-Brossard est moins confiante. À 64 ans, la Rouillacaise, qui espère décrocher un bac littéraire, est la doyenne de toute l'académie. Quand CL lui a appris la nouvelle, la retraitée, qui n'avait pas eu la chance de poursuivre ses études il y a plus de quarante ans, a failli s'étrangler. «C'est une fierté et une surprise, je ne savais pas. J'espère faire honneur au Poitou moi qui n'étais qu'une simple serveuse et secrétaire!» Il y a deux ans, elle avait déjà jeté toutes ses forces dans la bataille, acheté toutes les annales, lu tous les livres imposés, travaillé ses oraux de langue, elle qui parle déjà anglais. Mais elle avait échoué avec 6/20. «Ce n'est plus les mêmes livres, j'ai dû tout racheter. Je travaille toute seule à la maison, je n'ai pas les moyens de me payer des cours. J'ai même demandé à

une radio et une enseigne de cognac de me sponsoriser mais ça n'a pas marché.» Elle a passé les épreuves de français l'an passé (elle a eu 10/20) et il y a quinze jours les oraux de littérature anglaise, d'anglais, espagnol et grands enjeux du monde contemporain. «Ça s'est bien passé, j'adore les oraux, j'ai été bien reçue par les profs. Ils m'ont traitée comme une élève normale. Même les autres élèves ont été gentils. Ils m'ont dit bonne chance. Certains m'ont prise pour une surveillante de bac!» Ce week-end, elle l'a passé au Puy du Fou avec sa fille pour se détendre avant une semaine complète d'épreuves. «Mes enfants me disent 'tu repasses encore ton bac, t'as pas lâché encore...' Ils m'encouragent pour que je l'aie.» Si le sort en décide autrement, Evelyne Chouzier-Brossard promet toutefois qu'elle ne retentera pas une troisième fois.

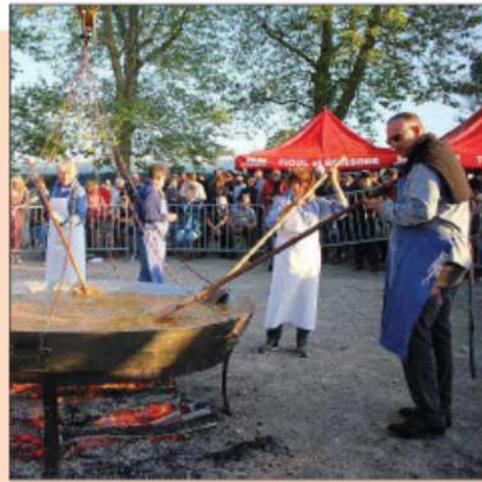


Il y a deux ans, CL avait déjà rencontré Evelyne Chouzier-Brossard alors qu'elle révisait consciencieusement. Photo archives Majid Bouzzit

La tambouille

Le sous-préfet met la main à la pâte de l'omelette géante

Pour trouver des bras pour l'omelette géante, un des temps forts de la Fête de la mécanique à Lesterps, Louis Savy, président du comité des fêtes est devenu un spécialiste! Samedi soir, il a recruté Daniel Soupizet, maire de Lesterps, Christine Coursaget, présidente du Festival de Confolens et son prédécesseur Xavier Soupizet mais aussi Pierre Chauleur, sous-préfet de Confolens. Ils se sont vu chacun attribuer un tablier et une palette en bois format XXL pour touiller l'omelette de 6024 œufs.



6024 œufs à touiller pour l'omelette géante de Lesterps. Du boulot pour un sous-préfet!

■ Samedi, 49 personnes se sont soumis à un test urinaire de détection de l'herbicide
■ Une première à Cognac ■ Ils attendent le verdict dans un mois...sans illusions.

Glyphosate: les «pisseurs» cognaçais aux urinoirs

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Les résultats tomberont dans un mois. Attendus comme partout ailleurs sans surprises. «On est touchés, on le sait. En plus, on ne connaît pas selon les valeurs qui seront relevées chez chacun, ce que ça peut engendrer, alors...», sourit, placide, Daniel Vespri. Et ce sexagénaire, soignant de profession, de continuer à résumer l'avis général.

”

Ce serait bien que le coût des analyses soit pris en charge pour avoir un échantillon plus représentatif de la population locale.

«L'essentiel est ailleurs. Si ça peut avoir un impact et changer les choses, c'est ce qui importe. Et puis c'est drôle de penser que le moyen d'y parvenir, peut-être, tient en un geste simple, juste faire pipi.» Un flacon pour secouer les firmes agrochimiques. Et tenter de faire retirer l'autorisation de mise sur le marché du glyphosate.



Les tests se sont déroulés sous contrôle d'huissier afin d'être en conformité et non contestés.

Photos G. B.

Comme 48 autres candidats, Daniel Vespri s'est levé aux aurores, samedi, pour commencer sa journée par un test urinaire destiné à mesurer dans son organisme le taux éventuel de cet herbicide le plus utilisé au monde. Les prélèvements se sont déroulés à la maison de quartier de Saint-Jacques, de 7h à 9h, sous contrôle d'un huissier. Ils seront envoyés à un laboratoire indépendant. Suite au résultat, les participants, qui ont payé de leur poche ce test (85 €), pourront déposer plainte s'ils le souhaitent.

«On a servi de cobayes»

Cette opération de quantification du glyphosate dans les urines s'inscrit dans le cadre de la campagne citoyenne nationale «J'ai des pesticides dans les urines, et toi ?», dont certains remettent en cause la fiabilité des résultats (1). La première à Cognac, menée par «Les pisseuses Cognac», un

groupe de femmes qui s'est appuyé sur le collectif Vigilance OGM et Pesticides 16 pour l'organiser.

«Quand on a vu que ça se faisait ailleurs dans le département [lire CL du 16 mai], on s'est dit pourquoi pas ici. On a des particularités à Cognac, les résultats sont très attendus», souligne l'une d'elles, Isabelle Garnier. Une apicultrice cognaçaise bien connue, à la fois ravie de la participation, «on a même dû refuser du monde», et sur la réserve tout de même.

«Ce serait bien que le coût des analyses soit pris en charge pour avoir un échantillon plus représentatif de la population locale. Ceux qui se sont inscrits ce samedi sont déjà sensibles aux enjeux environnementaux.»

A l'instar d'Emmanuelle, mère de famille et salariée dans le secteur agricole, venue avec sa fille, qui «fait attention au quotidien», et a tenu à participer «pour prouver que la contamination est là, qu'il

faut agir afin d'éviter un nouveau scandale sanitaire.» Et de noter: «Il ne s'agit pas de stigmatiser les viticulteurs, juste leur faire prendre conscience du danger de ce produit, et mettre les vendeurs face à leurs responsabilités. La nature appartient à tous, rappelle-t-elle. A nos enfants.» Des enfants qui figuraient parmi les inscrits, huit, neuf ans pour la benjamine, un peu inquiets en revanche, de la teneur de leurs résultats. Daniel Vespri: «Nous, on a servi de cobayes, nous sommes peut-être des générations sacrifiées, mais eux ne doivent pas être atteints. C'est aux enfants qu'il faut penser.» Et, toujours aussi placide, de conclure: «C'est quand même hallucinant d'en arriver aujourd'hui à devoir leur dire qu'on respire mieux finalement dans les grandes villes qu'à la campagne.»

(1) www.liberation.fr/checknews/2019/03/15/les-tests-urinaires-du-glyphosate-mesurent-ils-en-realite-des-residus-de-lessive_1714309.



Photo CL

Une école de danse impériale au Castel

Ce week-end, l'école de danse d'Estelle Simon et la compagnie «Egoa» ont emmené le public du Castel de Châteaubernard sur les traces d'Anastasia, fille du tsar Nicolas II, à la veille de la révolution. Les danseuses ont multiplié les tableaux colorés, au rythme de la musique traditionnelle russe, autant de scènes exécutées avec élégance lors de ce spectacle qui s'est joué à guichet fermé pour les trois représentations au menu. En deuxième partie, le feu a été mis à l'honneur par les élèves du cours de danse jazz qui ont eux aussi conquis le public. Vendredi et samedi prochains, l'école de Fabienne Zéman présentera à son tour son spectacle. Réservations au Castel mercredi, de 17h30 à 20h. Tarif: 15 €. Contact: 05 45 35 19 91.

Des finances allégées grâce à la vente de la maison de retraite

Lors du conseil municipal de juin, un dossier a particulièrement été bien accueilli par les élus: celui de la vente de la maison de retraite Raby-Barboteau. Cette vente permettant le remboursement par anticipation des prêts contractés pour ce site (les pénalités de remboursement par anticipation étant encore en négociation). La commission des finances a également proposé de rembourser par anticipation trois autres prêts qui concernent la médiathèque et le stade, ce qui va réduire les dépenses annuelles d'environ 47 000 € et améliorer la capacité d'autofinancement de la commune.

En marge, une subvention exceptionnelle de 400 € est attribuée au club de volley. Un nouveau point de collecte des ordures ménagères via des colonnes enterrées ainsi qu'un parking permettant de faciliter le stationnement des véhicules

des parents déposant leurs enfants à l'école primaire rue Paul-Beau, vont être créés par la validation d'un échange de terrains avec un riverain. Parcelles des Grandes-Versennes: validation par l'établissement public foncier du prix de cession pour un montant de 333 625 €.

Une mairie à transformer

Vote à l'unanimité des deux points des statuts de Grand Cognac qui ont été modifiés: gestion de maisons de services au public et gestion des structures d'accueil de loisir enfance/jeunesse. Suite à la création par Grand Cognac d'un transport urbain Segonzac-Jarnac aller/retour au 1^{er} septembre, la commune met à disposition un emplacement sécurisé pour le stationnement du minibus dans le parking des services techniques.

La commune crée trois postes d'agents d'adjoint technique pour pallier les problèmes de santé d'un titulaire et l'accroissement temporaire d'activité durant la période estivale. Un poste est à pourvoir, pour les deux autres la mairie fait appel à des jeunes saisonniers, étudiants locaux.

Le dossier de la mise en conformité des locaux de la mairie avance: l'avant-projet définitif est validé à hauteur de 347 000 €, incluant une bande d'accueil accessible aux personnes à mobilité réduite et le maintien de la verrière. L'avenant concernant le forfait de rémunération du maître d'œuvre est validé pour un montant de 32 993 €.

Informations diverses: l'appel d'offres pour les travaux de la rue de la Grande-Champagne et à l'université des eaux-de-vie est lancé. En attendant une étude pour la création d'une maison des services au public, La Poste assure partiellement ce service. Les travaux dans la rue Ravaz sont en cours de finition. La mairie prévoit d'organiser en septembre une réunion d'information publique sur le projet d'installation des compteurs Linky.

Michel SCHAFFTER

SAINT-SULPICE-DE-COONAC

«Paella party» et une soirée années 80. L'association de gymnastique volontaire organise le samedi 29 juin à partir de 19 heures 30 à la salle des fêtes une «paella party» et une soirée années 80. Tarifs: 18 €, enfant de moins de 12 ans, 15 €. Les inscriptions seront prises avant le 20 juin. Renseignements au 05 45 36 14 54.

CHÂTEAUBERNARD

Brocante du foot. Le Club de foot de Châteaubernard (SLC foot) organise sa brocante annuelle le dimanche 7 juillet, au parc des Pierrières. Les réservations pour les emplacements sont ouvertes, au tarif de 2 € le mètre. Contact: 06 19 80 98 11

Appel du 18 juin. La cérémonie commémorative de l'appel du général De Gaulle et l'hommage aux «Justes parmi les Nations» auront lieu demain mardi à 11h30, allée des Justes, devant la médiathèque de Châteaubernard. Un vin d'honneur sera servi à la mairie à l'issue de la cérémonie.

Les clubs rejettent la licence à points

Lors de son AG samedi, le District a répété vouloir faire confiance aux clubs en leur donnant la parole sur des projets phares.

C'était la proposition majeure présentée lors de l'assemblée générale du district organisée samedi à La Couronne. Un an seulement après avoir abandonné le « permis à points », le district a tenu son engagement en mettant sur pied un projet de licence à points.

L'objectif avoué de ce projet était de désormais pouvoir sanctionner un joueur et non plus tout un club. Avec un cheval de bataille toujours répété: celui de faire diminuer les actes d'incivilité et de violence sur les terrains.

Mais dans l'état actuel du projet, les clubs n'ont pas validé cette mesure en rejetant le projet qui leur était soumis à 65 % des voix.

« Ce barème c'était un outil proposé aux clubs. C'était un engagement lors de la précédente assemblée générale. Nous faisons confiance au quotidien aux clubs », a simplement commenté le vice-président du District Gilles Rouffignat qui avait répété en amont que l'institution n'était pas ouvertement favorable à rajouter une



Saïd Ennjlmi, président de la Ligue, a applaudi la baisse des cartons rouges en Charente, fait unique en Nouvelle Aquitaine, avant que Jean-Louis Dauphin n'annonce son départ de la présidence du District en 2020.

Photo D. B.

couche à un mille-feuille de sanctions déjà bien épais.

”

le district enregistre une baisse de 17% des cartons rouges distribués sur les terrains charentais. Une satisfaction.

Il faut dire que les efforts consentis par les instances, les clubs, dirigeants et joueurs portent leurs fruits.

Cette saison, le district enregistre une baisse de 17 % des cartons rouges distribués sur les terrains charentais. Une satisfaction pour le district qui tient désormais à ce que cette tendance se confirme dans les années à venir.

Présent à La Couronne samedi, le président de la Ligue de Football de Nouvelle Aquitaine et ancien arbitre international Saïd Enn-jimi a pu souligner le travail effectué par l'instance départementale à ce sujet: «A l'échelle de la Ligue, ce chiffre est en augmentation.

Vous voir afficher cette diminution localement est une satisfaction pour ma part. Elle souligne tout le travail accompli et vient le récompenser».

Autre satisfaction récente: un effectif d'arbitres stable alors qu'il y avait une diminution régulière il y a peu.

De nouvelles mesures pour les jeunes

Toujours soucieux d'être à l'écoute des clubs et de leurs vœux pour améliorer le fonctionnement du football amateur sur le territoire, le District avait organisé, pour la première fois une matinée d'échanges.

L'occasion pour les clubs de rencontrer des membres de chaque commission que compte le district. «Une réussite qui mérite d'être reconduite et de s'amplifier dans les années qui arrivent», selon Gilles Rouffignat.

Durant l'AG, des vœux remontés préalablement par des clubs ont été proposés au vote et seront déployés.

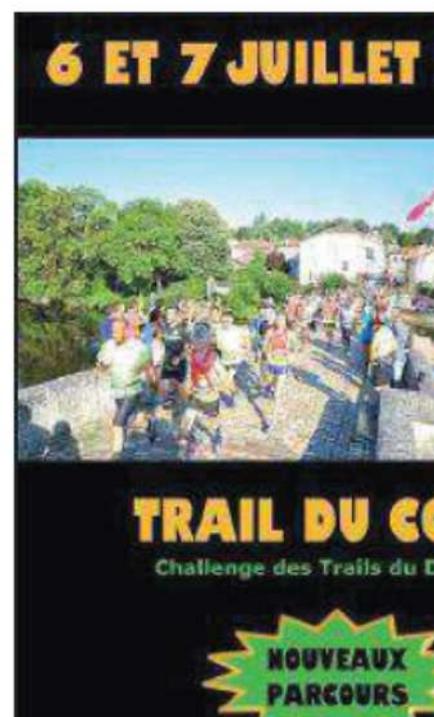
Comme celui d'avancer les matches de jeunes de 15h30 à 15h les samedis après-midi.

Il sera également désormais possible d'aligner 16 joueurs sur une feuille de match pour les catégories U15, U16/U18.

Enfin la pause coaching deviendra obligatoire en U13. Elle permet aux éducateurs d'entrer sur la pelouse à la moitié de chaque mi-temps pour donner des consignes aux jeunes joueurs. Une proposition adoptée par 57 % des clubs votants.

Autre innovation, lors de cette assemblée générale: le lancement du vote par boîtiers électroniques. Une première pour le district de Charente qui s'est déroulée sans réelle fausse note.

Dorian BERCHENY



Jean-Louis Dauphin abandonnera la présidence en 2020

Il est de coutume que le président du district clôture l'Assemblée Générale par quelques mots. Mais alors que tout le monde s'attendait à une brève élocution portée par quelques remerciements, Jean-Louis Dauphin, l'actuel président du district de la Charente de Football, a annoncé que la saison 2019-2020 sera sa dernière à la tête de l'instance départementale.

Avec la gorge serrée et une bonne

dose de nostalgie, il a tenu à expliquer les raisons de cette décision: «J'ai des problèmes de santé. Je vous aime beaucoup, j'aime beaucoup le football, mais j'aime encore plus mes petits-enfants. Je veux donc passer du temps auprès d'eux et prendre le temps de me soigner».

Jean-Louis Dauphin cédera donc sa place à l'issue de la prochaine saison lors de l'AG électorale.

Chômage: l'ambitieuse réforme

■ L'exécutif dévoilera demain les mesures de la vaste réforme de l'assurance chômage

■ Controversée, elle est l'une des plus importantes dans le cadre de la refonte du marché du travail.

Bonus-malus pour les entreprises abusant des contrats précaires, durcissement des règles d'indemnisation, accompagnement renforcé des chômeurs... L'exécutif détaillera demain une refonte vaste et controversée de l'assurance chômage, présentée comme la dernière pierre de ses réformes du marché



Edouard Philippe présentera demain le projet de réforme de l'assurance chômage décidé sans les syndicats, faute d'accord. Photo AFP

du travail. Après avoir mis «fin à la peur de l'embauche» avec les ordonnances sur le Code du travail, «réformé la

formation professionnelle et l'apprentissage pour développer les bonnes compétences», «il faut maintenant achever ce vaste mou-

vement de réformes et conduire celle de notre assurance chômage», a expliqué Edouard Philippe lors de son discours de politique générale mercredi.

Le Premier ministre détaillera demain les mesures, décidées sans les partenaires sociaux après l'échec fin février de la négociation.

«Populiste et inefficace»

L'exécutif justifie la réforme, annoncée par Emmanuel Macron en juillet 2018, par le fait que les règles actuelles n'inciteraient pas les chômeurs «au retour à l'emploi durable» ni les entreprises à développer l'emploi stable, comme en témoigne l'explosion des CDD de moins d'un mois, voire de moins d'un jour. Il fait le pari que sa réforme génèrera des «effets de comportement» qui permettront d'accélérer la baisse encore lente du chômage

mais aussi de réduire l'endettement de l'Unedic (35 milliards) avec des économies de 1 à 1,3 milliard d'euros par an.

Côté entreprises, cela passera par l'application d'un «bonus-malus» sur les cotisations d'assurance chômage, calculé en fonction du taux de rupture de contrats donnant lieu à inscription à Pôle emploi.

Cette promesse de campagne d'Emmanuel Macron avait cristallisé toute la négociation entre syndicats et patronat et a fait débat au sein de l'exécutif, Matignon y étant réticent.

Au final, ce bonus-malus sera limité aux «5 à 10» secteurs d'activité les plus consommateurs de contrats courts, principalement des services,

Il faut maintenant achever ce vaste mouvement de réformes et conduire celle de notre assurance chômage.

Les étapes depuis le début de l'année

L'assurance chômage est en chantier depuis le début du quinquennat. Après une première négociation qui s'est traduite dans la loi «avenir professionnel» votée en septembre 2018, la deuxième négociation entre partenaires sociaux a échoué cet hiver.

■ Fin janvier 2019: annulation d'une séance de négociation après un bref coup de colère du patronat, mécontent que le président de la République ait réaffirmé sa détermination à mettre en œuvre le bonus-malus.

■ 20 février: au bout d'une heure de

séance, c'est l'échec de la négociation, malgré les nouvelles propositions faites par le patronat. La balle est dans le camp du gouvernement. Les partenaires renvoient l'échec à l'exécutif qui les a, selon eux, placés devant une équation impossible.

■ 21 février: Emmanuel Macron reproche aux syndicats et au patronat de se défaire de leurs responsabilités sur l'Etat. «Chaque jour dans le pays, on dit corps intermédiaires, démocratie territoriale, démocratie sociale, laissez-nous faire.

Et quand on donne la main, on dit mon bon monsieur, c'est dur, reprenez-la», lance-t-il.

■ 26 février: Matignon confirme que les hauts revenus seront concernés par la réforme de l'assurance chômage et que le bonus-malus fait toujours partie des pistes pour essayer d'enrayer l'explosion des contrats courts.

■ 12 juin: au cours de sa déclaration de politique générale, le Premier ministre explique que le bonus-malus concernera de 5 à 10 secteurs d'activité. L'ensemble de la réforme sera annoncée le 18 juin.

Des contrats de plus en plus courts

Depuis une vingtaine d'années, les CDD de plus en plus courts prolifèrent et l'exécutif mise sur le «bonus-malus» pour enrayer le phénomène, en pénalisant les entreprises qui en abusent et entretiennent des salariés dans la précarité.

Sur le marché du travail, le CDI reste largement majoritaire: 88 % des actifs sont en CDI et 12 % en CDD. Mais les embauches se font quasi-exclusivement en contrat court (87 %) et, surtout, il s'agit de contrats de plus en plus courts.

Un tiers des contrats courts durent une journée, selon une étude de la Dares, le service de statistiques du ministère du Travail. La durée moyenne d'un CDD était de 46 jours en 2017, contre 80 en 2008. Ces contrats de plus en plus courts se retrouvent en particulier

dans les secteurs médico-social, de la restauration ou de l'audiovisuel. Autre phénomène notable: la réembauche en CDD. L'Unedic, qui gère l'assurance chômage, pointe en effet le fait que 80 % des CDD de moins d'un mois, soit 400.000 personnes, sont des réembauches.

De nombreux abus

Cousins du CDD, mais en version encore plus souple (pas de limitation de durée, de renouvellement, sans délai de carence ni prime de précarité), les CDD d'usage créés dans les années 1990 se sont développés de manière anarchique.

En théorie, ils sont limités à certains secteurs et doivent correspondre à un besoin temporaire, mais en réalité ils sont largement utilisés en dehors des clous: abusi-

vement dans les secteurs autorisés, ou même en dehors de ces secteurs.

Jusqu'au 1^{er} avril 2019, ils faisaient l'objet d'une majoration de cotisation patronale. Dans sa déclaration de politique générale, le Premier ministre, Edouard Philippe, a indiqué qu'il y aurait dans la réforme de l'assurance-chômage «une mesure transversale pour décourager le recours aux CDD d'usage».

Parmi les contrats courts, un contrat d'un nouveau type a été instauré à titre expérimental par la loi Avenir professionnel. Il s'agit de «la possibilité de remplacer plusieurs salariés absents par un seul CDD», ce qui n'était pas possible sous peine d'une requalification en CDI. Cette nouveauté, qui répond à une demande patronale, n'est pas encore en application.

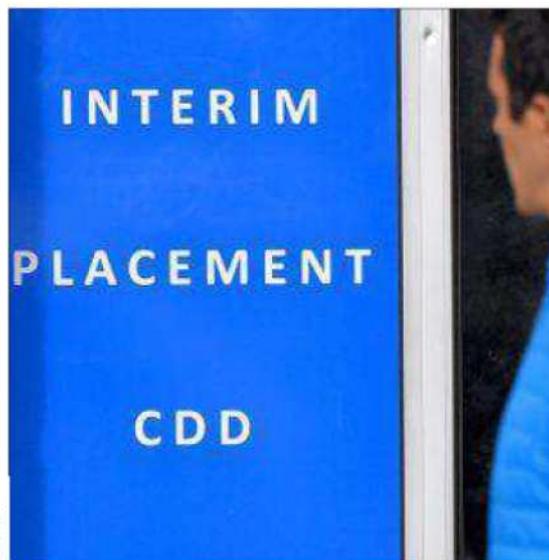


Photo AFP

Cet après-midi



Bien ensoleillé.

La journée se déroule sous un ciel clair. Ce n'est qu'en fin de journée que quelques nuages viennent prendre un peu de place dans le ciel.
Vent temporairement modéré sur les îles et le littoral.

Mardi

City	Mini	Maxi
Royan	17°	29°
Cognac	17°	33°
Angoulême	16°	32°
Confolens	15°	32°

Mercredi

City	Mini	Maxi
Royan	16°	25°
Cognac	16°	26°
Angoulême	16°	26°
Confolens	16°	26°

Jeudi

City	Mini	Maxi
Royan	15°	22°
Cognac	16°	23°
Angoulême	14°	23°
Confolens	15°	22°

Vendredi

City	Mini	Maxi
Royan	13°	23°
Cognac	14°	24°
Angoulême	13°	24°
Confolens	13°	23°

Samedi

City	Mini	Maxi
Royan	14°	26°
Cognac	14°	27°
Angoulême	13°	27°
Confolens	13°	26°

Dimanche

City	Mini	Maxi
Royan	16°	26°
Cognac	16°	28°
Angoulême	15°	28°
Confolens	15°	27°

HIER

	Mini	16h
Angoulême	8°	21°

Le gouvernement dévoile ses pistes

ASSURANCE CHÔMAGE Édouard Philippe détaillera, demain, les mesures de la réforme, décidées sans les partenaires sociaux

Bonus-malus pour les entreprises abusant des contrats précaires, durcissement des règles d'indemnisation, accompagnement renforcé des chômeurs. Après avoir mis « fin à la peur de l'embauche » avec les ordonnances sur le Code du travail, « réformé la formation professionnelle et l'apprentissage pour développer les bonnes compétences », « il faut maintenant achever ce vaste mouvement de réformes et conduire celle de notre assurance chômage », a expliqué Édouard Philippe, lors de son discours de politique générale, mercredi dernier. Aux côtés de la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, le Premier ministre détaillera demain les mesures, décidées sans les partenaires sociaux, après l'échec, fin février, de la négociation interprofessionnelle.

Accélérer la baisse du chômage

L'exécutif justifie la réforme, annoncée par Emmanuel Macron en juillet 2018, par le fait que les règles actuelles n'inciteraient pas les chômeurs « au retour à l'emploi durable » ni les entreprises à développer l'emploi stable, comme en témoigne l'explosion des CDD courts. Il fait le pari que sa réforme générera des « effets de comportement » qui permettront d'accélérer la baisse encore lente du chômage mais aussi de réduire l'endettement de l'Unedic.

Côté entreprises, cela passera par l'application d'un « bonus-malus » sur les cotisations d'assurance chômage, calculé en fonction du taux de rupture de contrats donnant lieu à inscription à Pôle emploi. Cette promesse de campagne



Le gouvernement compte renforcer l'accompagnement des chômeurs, une demande récurrente des partenaires sociaux. AFP

d'Emmanuel Macron avait cristallisé toute la négociation entre syndicats et patronat et a fait débat au sein de l'exécutif, Matignon y étant réticent.

Au final, ce bonus-malus sera limité aux « cinq à dix » secteurs d'activité les plus consommateurs de contrats courts, principalement des services, comme l'hôtellerie-restauration, et il sera appliqué dans une fourchette plus resserrée qu'envisagé. Cela n'a pas suffi à calmer le patronat, d'autant qu'Édouard Philippe a également annoncé une mesure « transversale », sous la forme d'une taxe forfaitaire sur « les CDD d'usage », des CDD sans limitation de durée, de renouvellement, ni de prime de précarité.

Côté demandeurs d'emploi, le gouvernement va instaurer la dégressivité sur les allocations les plus hautes, s'appuyant sur un chômage des cadres faible à moins de 4 %. Si

cette mesure a provoqué la fureur de la CFE-CGC, elle sera surtout symbolique puisque moins de 30 000 personnes touchent plus de 4 000 euros d'indemnités par mois. Les syndicats s'alarment surtout de l'impact plus conséquent d'autres mesures, rappelant que la moitié des 2,6 millions d'allocataires indemnisés touchent moins de 860 euros. Or, le gouvernement pourrait durcir les conditions d'accès à l'assurance chômage, en passant de quatre mois travaillés sur les 28 derniers mois à seulement six mois sur 24, une mesure à impact budgétaire fort et immédiat.

Autres modifications en vue, celles des règles du cumul emploi chômage et du calcul de l'indemnisation.

Enfin, le gouvernement compte renforcer l'accompagnement des chômeurs, une demande récurrente des partenaires sociaux.

44 pisseurs de glyphosate prêts à porter plainte

SOCIÉTÉ

Samedi matin, le collectif Vigilance OGM organisait une action militante à Saint-Jacques

Olivier Sarazin
o.sarazin@sudouest.fr

Ils se surnomment les « pisseurs involontaires d'herbicide » et seraient déjà plus de 3 500 en France à avoir répondu à l'appel de l'association Campagne glyphosate. En Charente, l'action militante est relayée par le collectif Vigilance OGM. À Ruffec et dans l'agglomération d'Angoulême, une centaine de citoyens ont fait pipi dans un tube, sous contrôle de M^e Emmanuel Marquet, huissier de justice à Mansle. Ils ont confié leurs urines à un laboratoire allemand, Biocheck.

Verdict : les concentrations en résidus d'herbicide à Ruffec oscillent entre 0,403 et 3,25 nanogrammes (ng) par millilitre (ml) ; les taux à Angoulême allaient de 0,38 à 3,26 ng/ml. Bref, des traces de glyphosate partout mais de la logique nulle part. Car il est bien difficile d'interpréter scientifiquement ces chiffres. Que mesure-t-on vraiment ? Selon quelles techniques d'échantillonnage ?

« Sortons de la polémique »

« Oui, la lecture des résultats est difficile mais là n'est pas l'essentiel. Sortons de la polémique, prenons date, gardons soigneusement ces chiffres et soyons prêts, si besoin est, à entamer un jour des poursuites. Demain, après-demain, on saura mieux interpréter ces résultats », répond Isabelle Garnier, apicultrice



Samedi matin à 8 h 30, à la salle municipale de Saint-Jacques, la Biocoop offrait un petit-déjeuner aux participants de l'opération militante du collectif Vigilance OGM. PHOTO O. S.

à Cognac. Samedi matin, de 7 à 9 heures, M^{me} Garnier et quelques amies organisaient une série de prélèvements à Cognac – selon la même méthode, toujours sous contrôle d'huissier. Cela se passait à la salle municipale de Saint-Jacques (gracieusement prêtée par la municipalité), où 49 personnes se sont présentées (dont 8 enfants accompagnés d'un responsable légal).

Parmi ces 49 personnes, 44 se disent prêts « à porter plainte pour tromperie aggravée, mise en danger de la vie d'autrui et atteintes à l'environnement contre toute personne impliquée dans la distribution et la diffusion dans l'environnement de molécules probablement cancérigène de glyphosate ».

Des participants témoignent

LEUR INQUIÉTUDE ? LA SANTÉ ! Samedi matin, chaque participant à la campagne de quantification du glyphosate dans les urines a déboursé 85 € (le prix du test). La démarche – payante – était résolument militante. Parmi les « pisseurs », on a croisé des élus (Marianne Reynaud, Simon Clavurier et Jérôme Royer), Jacky Ferrand (membre actif de l'association Phyto-Victimes), des femmes de viticulteurs et des citoyens sensibles à la défense de l'environnement et aux questions de santé. « J'ai souffert d'une hépatite. Je suis devenu végétarien et je consomme 80 % de produits bio. Je veux savoir si mon alimentation me protège ou non », a témoigné Daniel. « Je fais très attention à ce que je mange. Ma fille déjeune à la cantine. Nous allons comparer les taux. Ce sera intéressant », a assuré Isabelle. « Je privilégie le bio mais ce n'est pas tous les jours possible. Je crains que mon taux soit élevé », a ajouté Yasmina. « J'habite Bréville, où nous exploitons des vignes en bio depuis vingt ans. Il est grand temps d'adopter, ici, dans la région de Cognac, des pratiques plus respectueuses de la nature. Le virage entamé par l'Interprofession et le négoce est le bon. Mais il faut aller plus vite », a indiqué Agnès.

La vente de l'Ehpad soulage les finances

Parmi les dossiers à l'ordre du jour lors de la dernière réunion du conseil municipal mardi, celui concernant les finances communales a réjoui les élus. La vente des murs de la maison de retraite Raby-Barboteau (4,2 millions d'euros) a permis de rembourser par anticipation les prêts du site (seule la négociation pour les pénalités est en cours). La commission des finances a proposé de rembourser par anticipation trois autres prêts affectés au budget principal (terrain de sport et médiathèque), qui vont réduire la dette et améliorer la capacité d'autofinancement de la commune (réduction de la dépense annuelle de l'ordre de 47 000 €).

Au fil des dossiers

Une subvention exceptionnelle de 400 € est attribuée au club de volley.

Le Conseil enregistre la validation d'un échange de terrains avec un riverain permettant d'implanter un nouveau point de collecte de colonnes enterrées et de créer un parking en calcaire pour faciliter le stationnement des véhicules de parents se rendant à l'école primaire, rue Paul-Beau ; validation par l'Établissement public foncier du prix de cession des parcelles des Grandes Versennes pour un montant de 333 625 €.

La modification de deux points des statuts de Grand-Cognac (ges-



Grâce à cette vente, le Conseil peut rembourser des prêts par anticipation et ainsi réduire sa dette. PHOTO ARCHIVES J.G.

tion de maisons de services au public et gestion de structures d'accueil de loisir enfance jeunesse) est votée à l'unanimité.

À la suite de la création d'un transport urbain Segonzac Jarnac (aller/retour) au 1er septembre par Grand-Cognac, la Ville met à disposition un emplacement sécurisé pour le stationnement du minibus dans le parking des services techniques.

En raison de problèmes de santé d'un agent technique et de l'accroissement temporaire d'activité en juillet/août, la commune crée 3 postes d'agents d'adjoint technique (un poste à pourvoir et appel à deux jeunes saisonniers, étudiants locaux).

L'avant-projet définitif des travaux de restructuration et de

mise en conformité de la mairie est validé à hauteur de 347 300 €, avec bande d'accueil accessible aux personnes à mobilité réduite et maintien de la verrière. L'ave-nant pour le forfait de rémunération du maître d'œuvre est validé pour un montant de 32 993 €.

Enfin, en attendant une étude pour une Maison des services au public, ce service est assuré partiellement à la Poste ; l'appel d'offres pour les travaux de la rue de la Grande-Champagne et à l'Université est lancé ; les travaux de la rue Ravaz dus à certaines malfaçons sont en cours de finition ; une réunion d'information publique sur le projet d'installation des compteurs Linky est prévue en septembre.

Samuel Méchain

Les élèves aiment les couleurs

Comme naguère à la fin du Voyage-lecture, la médiathèque dresse en juin le bilan de l'année avec les enseignant(e)s des écoles de Cherves et Saint-Sulpice. Jeudi, dans le patio de la médiathèque, l'heure était au partage des ressentis et des commentaires.

Pour la grande majorité des classes, le thème choisi, les couleurs, a été apprécié. Les cinq rencontres dans la médiathèque avec des animations spécifiques ont été positives. Certes, il a fallu adapter aux âges et au niveau des élèves, avec le risque de partir de trop bas et d'être jugé « trop enfantin ».

Nouvelle aventure

Pour les animatrices, « tous les élèves ont été particulièrement attentifs et intéressés », contents de venir découvrir des sujets forts (sécurité routière, écologie pratique...), dans un contexte extrascolaire. La fréquence (5 fois par an) a été jugée satisfaisante ; quelques intervenants ont trouvé que « le temps de la rencontre passe trop vite », avec le risque de bâcler la fin de l'animation.



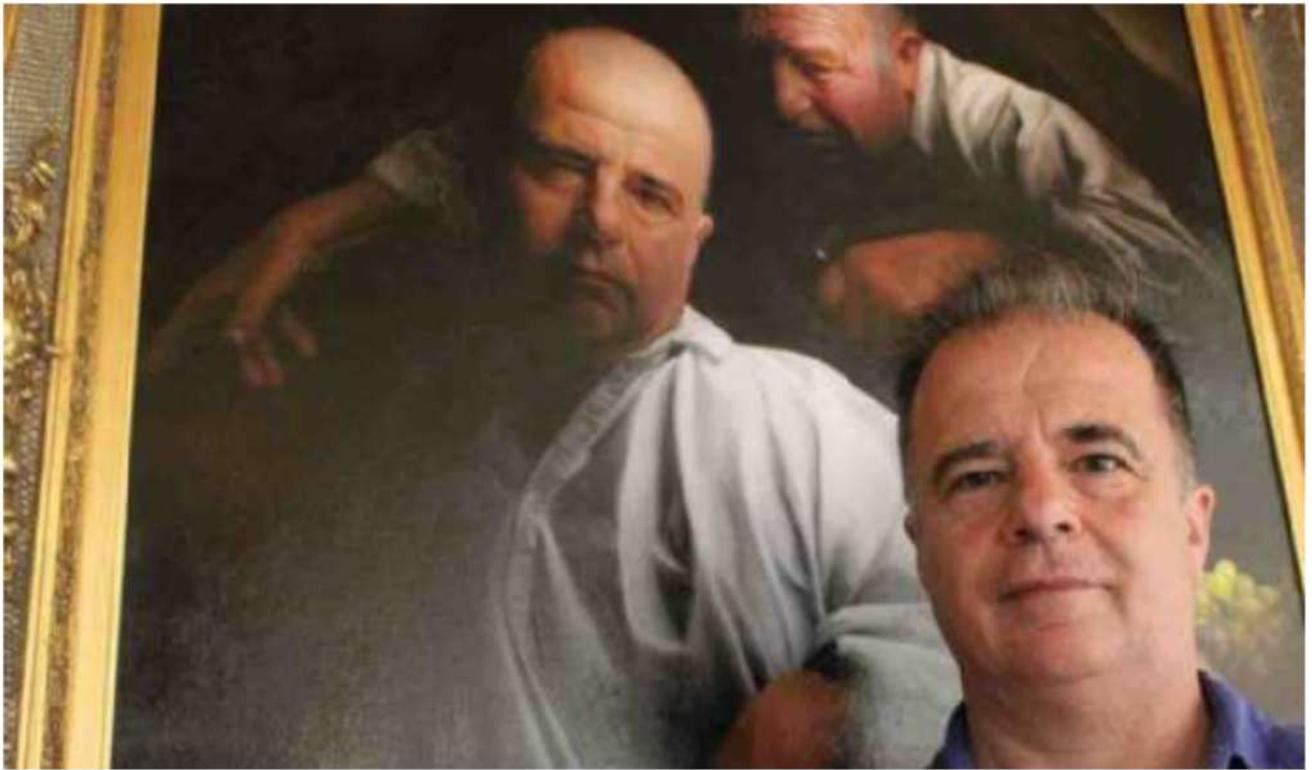
Échanges entre enseignants et animatrices dans le patio de la médiathèque. PHOTO P.B.

Il est en effet important de le rappeler. Le travail en amont est considérable : le choix du thème et des animations qui y sont liées, les contacts divers pour des interventions ou des expositions, la réalisation pratique des supports visuels ou musicaux, tout cela repose sur les épaules de Chantal et Nolwenn, les animatrices de la médiathèque, en plus de leur travail habituel. Pour l'année scolaire prochaine, le thème

envisagé a été partagé : « thème original », selon divers commentaires, qui sera dévoilé dans les classes à la rentrée de septembre.

D'ores et déjà, il semble acquis que toutes les classes des écoles publiques et privée de Cherves et Saint-Sulpice participeront à la nouvelle aventure, sur le chemin de la lecture et de la culture partagée.

Pierre Barreteau



Hervé Bonsard est un peintre hors du temps, hors des modes. Ce Cognçais réalise des portraits tels qu'on les exécutait au XVII^e siècle ! Et cela demande un réel savoir-faire et bien des techniques (huiles, vernis, pigments, etc.) dont il dévoile certains secrets ce lundi 17 juin. Rencontre artistique et causerie à 17 heures, à Gondeville, au 1, chemin de Monsieur. Tarif, 4,50 €. Il est prudent de réserver en téléphonant au 05 45 30 63 65.

PHOTO MARIE-LAURE GOBIN/ARCHIVES « SUD OUEST »

COGNAÇAIS
Il peint comme
au XVII^e siècle !